

Luxembourg, le 31 juillet 2002

## **L'impact du passage à l'euro fiduciaire**

**Etude conjointe du département économique et statistique de la BCL et du STATEC sur les implications de la conversion des prix en euros sur l'inflation : résultats basés sur les évolutions de prix observées.**

**La borne supérieure de l'effet cumulé du passage vers l'euro fiduciaire entre janvier 2001 et mai 2002 est égale à 0.42 points de pourcentage pour l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), et égale à 0.36 points de pourcentage pour l'indice des prix à la consommation national (IPCN).**

### **Antécédents**

Le département économique et statistique de la Banque Centrale du Luxembourg (BCL) et le Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques (STATEC) se sont engagés dans une étude commune qui a comme objectif d'analyser et d'évaluer l'effet de l'introduction de l'euro fiduciaire. Le 7 décembre 2001 les conclusions préliminaires de cette étude ont été diffusées dans un communiqué de presse commun. Il s'agissait des résultats de simulations qui indiquaient dans le scénario le plus pessimiste un effet de 0.6 points de pourcentage pour l'IPCH et de 0.5 points de pourcentage pour l'IPCN. Pour ce scénario, les prix attractifs en LUF étaient systématiquement arrondis au prochain prix attractif supérieur en EUR. Le 22 février 2002, le STATEC publiait des résultats provisoires indiquant que l'effet du basculement vers l'euro sur l'IPCN du mois de janvier 2002 s'est situé dans une fourchette allant de 0.10 à 0.15 points de pourcentage (Statnews no 9/2002).

### **Résultats intermédiaires basés sur l'évolution des prix observés**

L'étude conjointe a pour objectif la quantification des mouvements de prix qui sont directement liés au basculement vers l'euro, en négligeant tous les autres facteurs. Ces mouvements étant extrêmement difficiles à isoler empiriquement de l'évolution générale de l'inflation, l'estimation de l'effet de l'introduction de l'euro s'est basée sur les changements de prix intervenus à l'occasion de la conversion des prix attractifs, affichés en LUF, en prix attractifs en euros. Aussi toutes les variations des prix attractifs ainsi observées ont-elles été attribuées à la conversion. Cette méthodologie, qui correspond à celle utilisée lors de la première étude concernant les simulations, donne des résultats correspondant à la borne supérieure de l'effet. L'effet « réel » de la conversion est inférieur au résultat obtenu, étant donné que celui-ci inclut probablement certains mouvements de prix qui sont à attribuer à d'autres facteurs que le basculement vers l'euro.

L'analyse est basée sur l'observation de plus de 7000 prix individuels mensuels, relevés par le STATEC pour le calcul de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et national (IPCN). La période d'observation s'étend d'octobre 2000 jusqu'en mai 2002. Les

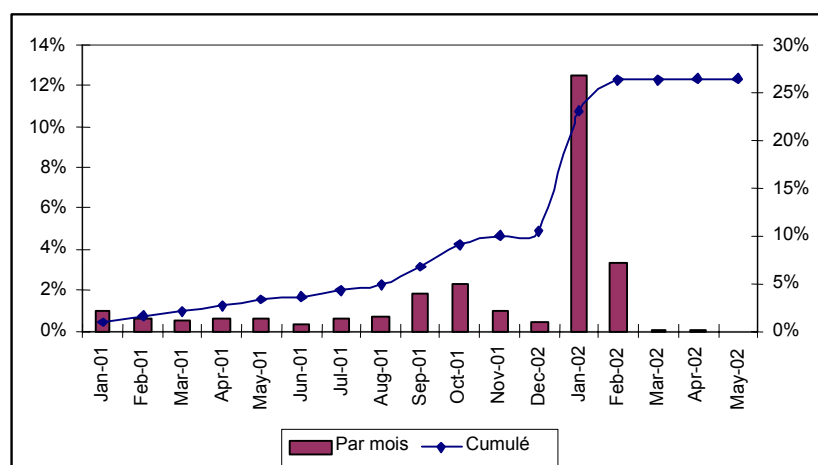
effets détectés par les procédures informatiques ont été annulés si des informations fiables prouvaient que les variations observées s'expliquaient par des raisons spécifiques autres que le basculement. Ceci concerne surtout les variations des prix des cigarettes en automne 2001, ainsi que des prix des soins de santé en janvier 2002. Par ailleurs, les prix de soldes du mois de janvier ont été exclus de l'observation et ont été remplacés par les prix du mois de décembre 2001. Sans cette substitution, d'importants effets négatifs auraient été observés en janvier 2002, qui auraient été compensés par des effets positifs élevés en février 2002. Pour des raisons de comparabilité des différentes études, les pondérations de l'IPCH et de l'IPCN de 2001 ont été utilisées pour les calculs.

### Echelonement de la conversion

Le graphique 1 représente pour chaque mois la proportion des prix attractifs en LUF qui ont été convertis en prix attractifs en EUR (échelle de gauche).<sup>1</sup> On peut remarquer qu'en septembre et en octobre 2001, la part des prix attractifs en LUF qui ont été convertis en prix attractifs en EUR a été croissante. Par contre en novembre et décembre 2001 le processus de la conversion s'est ralenti remarquablement, peut-être à cause de la sensibilisation du public et des craintes des consommateurs d'un renchérissement potentiel causé par la conversion.

Au cours du mois de janvier 2002, plus de 12.5% de l'ensemble des prix relevés dans l'IPCH ont été convertis en prix attractifs en EUR. Cette accélération de la conversion des prix n'est pas surprenante, vu les changements habituels des prix au début de chaque année. En février 2002, le pourcentage de la conversion en prix attractifs est limité à 3.3%. Contre toute attente, le processus de conversion en prix attractifs s'estompait par la suite. Cette observation peut étonner étant donné que 70% des prix observés en octobre 2000 étaient attractifs. Il est fort probable qu'à plus long terme une fraction proche de la valeur initiale sera à nouveau atteinte. De janvier 2001 à mai 2002, la conversion en prix attractifs en euro a eu lieu pour 26.5% des prix (échelle de droite). Au total 54% des prix observés en mai 2002 sont attractifs en euro.

**Graphique 1 : Part des changements de prix dus au basculement vers l'euro**



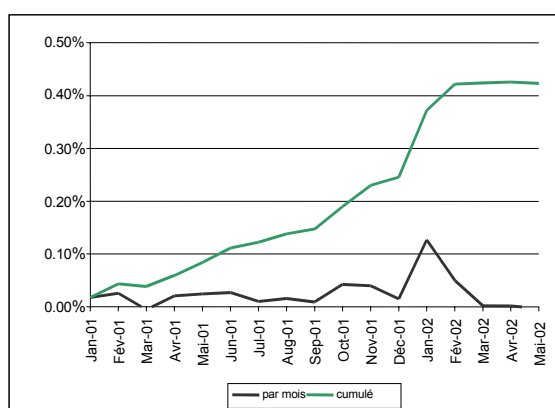
<sup>1</sup> Les prix attractifs comprennent les prix *psychologiques*, c.à.d. les prix qui se terminent par les chiffres 9, 95 ou 98, les prix *fractionnels*, c.à.d. les prix qui se terminent par les chiffres 0 et 5, et les prix *ronds* qui sont des multiples de 100.

## Impact cumulatif des effets du passage à l'euro

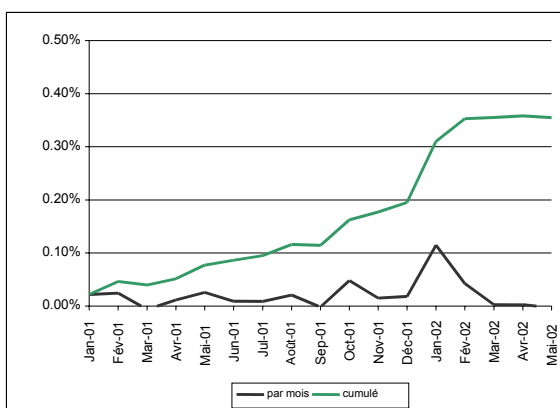
Après l'analyse du calendrier des conversions, l'effet cumulé de la conversion sur les évolutions des indices IPCH et IPCN a été déterminé. Les graphiques 2 et 3 illustrent l'étendue des effets dont la cause est le passage à l'euro fiduciaire.

L'effet cumulatif sur l'IPCH et l'IPCN est de respectivement 0.42% et 0.36%. Cette différence d'impact selon qu'il s'agit de l'IPCH ou de l'IPCN est due au fait que les pondérations de certaines catégories de biens et services, qui contribuent fortement à l'effet du basculement, comme par exemple la catégorie « Hôtels, Cafés, Restaurants », sont moins importantes dans l'IPCN que dans l'IPCH. Pendant la seule période janvier 2002 à mai 2002, l'effet cumulé se monterait à 0.18 points de pourcentage pour l'IPCH et 0.16 points pour l'IPCN. Ceci se situe dans le cadre des résultats estimatifs obtenus par Eurostat pour l'ensemble de la zone euro au cours du premier semestre de l'année 2002.

**Graphique 2 : L'effet sur l'IPCH**



**Graphique 3 : L'effet sur l'IPCN**



**Tableau 1 : Effets du basculement vers l'euro par mois**

	Jan-01	Fév-01	Mar-01	Avr-01	Mai-01	Jun-01	Jul-01	Août-01	Sep-01	Oct-01	Nov-01	Déc-01	Jan-02	Fév-02	Mar-02	Avr-02	Mai-02
<b>ICPH</b>	0.02	0.03	-0.01	0.02	0.03	0.03	0.01	0.02	0.01	0.04	0.04	0.02	0.13	0.05	0.00	0.00	-0.00
<b>IPCN</b>	0.02	0.02	-0.01	0.01	0.03	0.01	0.01	0.02	-0.00	0.05	0.02	0.02	0.12	0.04	0.00	0.00	-0.00

## Impact du basculement vers l'euro par division de l'indice

Les effets cumulés du basculement vers l'euro selon les principales divisions de l'indice sont indiqués au tableau 2. La catégorie « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » contribue respectivement de 0.09% et 0.11% à l'effet euro dans l'IPCH et l'IPCN, alors que le sous-indice « Boissons alcoolisées et tabac » contribue à concurrence de 0.08% et 0.01. La grande différence entre IPCH et IPCN s'explique par la différence de la pondération des produits de tabac, qui est plus de cinq fois plus grande dans l'IPCH que dans l'IPCN. Les divisions « Hôtels, cafés et restaurants » et « Loisirs, spectacles et culture » représentent les deux autres catégories où les changements des prix dus au basculement vers l'euro contribuent de manière significative à l'effet cumulé total.

**Tableau 2:  
Effet cumulé par division de l'indice : janvier 2001 à mai 2002**

Division		Contribution à	
		IPCH en %	IPCN en %
1	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0.09%	0.11%
2	Boissons alcoolisées et tabac	0.08%	0.01%
3	Articles d'habillement et chaussures	0.01%	0.01%
4	Logement, eau, électricité et combustibles	0.01%	0.01%
5	Ameublement, équipement de ménage et entretien	0.01%	0.01%
6	Santé	0.00%	0.00%
7	Transports	0.00%	0.01%
8	Communications	-0.01%	-0.02%
9	Loisirs, spectacles et culture	0.09%	0.10%
10	Enseignement	0.00%	0.00%
11	Hôtels, cafés, restaurants	0.12%	0.09%
12	Biens et services divers	0.02%	0.02%
<b>Total</b>		<b>0.42%</b>	<b>0.36%</b>

### Travail futur

Des effets futurs dus au basculement vers l'euro seront suivis attentivement. Une mise à jour de l'étude sera publiée si des développements importants se manifestent.

---

### Publié conjointement par

**statec**

Tél: 478 - 42xx/42xx

Fax: 46 42 89

[info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu)

[www.statec.lu](http://www.statec.lu)



Département économique et statistique

L-2983 Luxembourg

Fax.: +352 4774-4920

[mes@bcl.lu](mailto:mes@bcl.lu)

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition  
au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265.



BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Secrétariat général  
L-2983 Luxembourg  
Télécopieur: +352 4774-4910  
[sg@bcl.lu](mailto:sg@bcl.lu)